

Hébergements touristiques : vigilance de mise

DURBUY

Conseil communal

Le débat sur le tourisme s'est fait jour au conseil durbuyisien à la suite d'une modification du règlement sur les hébergements touristiques.

Il y a quelques jours, un collectif d'habitants de Wéris s'était exprimé pour une limitation drastique des gîtes de grande capacité au sein de certains villages durbuyisiens, saturés selon eux. Ce débat s'est réouvert ce lundi soir au sein du conseil durbuyisien après que l'échevin de l'Urbanisme, Fabrice Sarlet, a présenté des modifications du règlement communal sur les hébergements touristiques. Des modifications qui consistent en trois points. La première concerne le fait que Durbuy Vieille-Ville et le village de Bohon sont retirés du champ d'application de ce règlement. « Durbuy est le cœur touristique de la commune et ne vit quasi exclusivement que du Tourisme. Quant au village de Bohon, avec son village de vacances qui a encore vocation à s'étendre, les normes du règlement, qui consiste à limiter la capacité des lits d'hébergements touristiques à 50 % de la population du village, y sont déjà actuellement dépassées », ex-



Le débat sur les hébergements touristiques s'est invité au conseil durbuyisien.

plique Fabrice Sarlet. Autre modification, celle qui veut qu'une chambre d'hôtes puisse comporter cinq chambres, à condition que le propriétaire ait sa résidence principale dans le même bâtiment. « Ce n'est jamais que la transposition de ce qui est prévu par la Région, poursuit l'échevin. Cela permettra également des chambres d'hôte détournées en gîtes »

Personne relais : proximité temporelle ou géographique ?

Le changement qui a fait le plus débat est celui de la proximité qui doit avoir la personne relais attachées aux hébergements touristiques. Cette proximité doit-elle être temporelle

ou géographique ? La Commune a tranché et parle, elle, de proximité temporelle. Cette personne relais doit pouvoir être présente en 15 minutes en voiture en cas d'appel au niveau de l'hébergement. Les conseillers de la minorité, Laurence le Bussy (Commune Passion) et Éric Jurdant (Écolo) plaident quant à eux pour une proximité géographique immédiate au sein du village. « C'est d'ailleurs cette notion de proximité géographique qui est retenue par le décret wallon sur le Tourisme, fait remarquer Éric Jurdant Vous êtes en porte-à-faux. Je vous invite donc à réintroduire une nouvelle mouture du règlement communal. » Quant à Laurence le Bussy, elle ne com-

prend pas l'obstination de la Commune : « Pourquoi ne pas vouloir un règlement plus strict, qui constituerait un véritable moyen de pression pour vous éviter certaines dérives ? » Réponse de l'échevin de l'Urbanisme : « En fait, sur le fond, nous sommes sur la même longueur d'ondes. Le but, au final, est vraiment d'essayer d'éviter les nuisances. »

L'intervention du ministre Borsus attendue

Le conseiller Éric Jurdant est revenu, quant à lui, sur les inquiétudes des habitants quant à la prolifération. « C'est une problématique dans quasi tous les villages de la commune. Il y a des limites à ne pas dépasser... » L'échevin Fabrice Sarlet rappelle que le ministre wallon de l'Aménagement du territoire Willy Borsus a annoncé, pour la fin du mois de juin, une modification du CoDT en la matière. « Je pense que le ministre est bien conscient de cette problématique et qu'il a envie de faire aboutir ce dossier. Quant à nous, nous restons vigilants. » Éric Jurdant exprime néanmoins ses craintes. « J'espère vraiment que le ministre pourra aboutir. Et je m'étonne pour ma part de ne pas avoir entendu la ministre du Tourisme (NDLR : Valérie de Bue) sur ce même sujet. »

JULIEN BIL

VITE DIT

DG : OLIVIER BRISBOIS SUCCÉDERA À HENRI MAILLEUX C'était le dernier conseil ce lundi pour le directeur général de la Commune, Henri Mailleux, admis à la retraite. Lors du prochain conseil communal qui sera organisé le lundi 14 juin prochain, il passera le relais à Olivier Brisbois qui jusqu'ici était directeur général de la Commune de Bièvre (voir son portrait en page 27). Lors de ce conseil, Henri Mailleux a préparé sa succession en présentant plusieurs points ayant trait à des recrutements et des nominations au sein du personnel. On retiendra notamment que le nouveau directeur général, Olivier Brisbois, sera accompagné d'un directeur général adjoint et d'un chef de bureau contractuel.

NOUVELLES INSTALLATIONS AU TENNIS CLUB DE BOMAL

La Commune a approuvé l'octroi d'un subside communal pour le Tennis Club de Bomal dans le cadre de son projet d'aménagement de nouvelles installations. « Ces travaux consisteront dans l'aménagement d'une nouvelle buvette, de nouveaux vestiaires et douches. Leur but du club est vraiment de faire du neuf pour un projet estimé à 250 000 € »

OÙ EN EST LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE À BARVAUX ?

Lors de l'examen du compte communal (voir ci-dessous), le conseiller de la minorité, Éric Jurdant (Écolo), s'est interrogé sur le devenir du projet de rénovation urbaine à Barvaux, censé apporter une nouvelle impulsion à la localité. Le bourgmestre Philippe Bontemps répond : « Il y a eu trois changements successifs de fonctionnaires à la Région qui n'ont pas aidé à la bonne marche de ce dossier, sans compter le Covid. un dossier qui avait également été recalé une première fois. Là, nous venons de déposer la dernière mouture il y a quelques jours à la Région. Nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous pour représenter le dossier au jury. Nous avons tenu compte des remarques. Je ne vois donc pas en quoi nous pourrions être recalés une seconde fois. »

Comptes 2020: des bonis qui étonnent en temps de crise

Les comptes 2020 de la Commune et du CPAS ont été examinés. La minorité s'étonne des bonis affichés malgré la crise.

Parmi les plats de consistance de ce conseil qui a duré plus de quatre heures, l'examen des comptes tant du CPAS que de la Commune. Le compte communal 2020 a été présenté par l'échevin des Finances Fabrice Sarlet. On peut retenir qu'il présente, à l'exercice propre un résultat en boni de 625 543 € avec un résultat global s'élevant, quant à lui, à 1 569 500 € « Nous pouvons être fiers de ce résultat en boni à l'exercice propre ainsi que du résultat budgétaire de plus de 1,5 million €. Nous avons réussi à maîtriser les dépenses et à augmenter les recettes, et ce malgré la crise sanitaire. Quant à l'extraordinaire, on peut constater que nous avons eu moins de projets subsidiés en

2020. Mais d'importants projets, notamment sportifs et qui, eux seront subsidiés, vont arriver en 2021 et 2022 et nous avons les capacités financières pour pouvoir y faire face sereinement. »

Du côté du compte du CPAS, présenté par son président Arnaud Delzandre, et son directeur Jean Galand, le résultat budgétaire affiche, là aussi, un boni de 163 469 €. Parmi les autres chiffres mis en évidence, on notera une moyenne mensuelle de 212 revenus d'intégration octroyés, 312 bénéficiaires du revenu d'intégration, 448 bénéficiaires d'une aide financière, 484 bénéficiaires de l'allocation de chauffage, 15 647 repas livrés à domicile et 53 624 heures prestées par le service d'aide familiale.

De bons chiffres qui étonnent quelque peu dans les rangs de la minorité.

Ainsi Laurence le Bussy (Commune Passion) : « C'est étonnant qu'il y ait eu des demandes en moins au niveau des revenus d'intégration alors que nous faisons face à la crise sanitaire ? »

Le président du CPAS Arnaud Delzandre s'est dit interpellé par ces chiffres. « Il faudra être vigilant à un éventuel effet boomerang en 2021 ! »

Même étonnement chez Éric Jurdant (Écolo) qui salue la gestion en personne prudente et responsable mais parle également de déficit de dynamisme. « N'aurait-on pas pu utiliser ses moyens supplémentaires pour le recrutement de renforts en personnel pour être encore plus l'écoute du citoyen ? ». Le bourgmestre P. Bontemps intervient : « S'étonner qu'il y ait eu moins de demandes, je ne comprends pas. On ne peut que se réjouir que la situation soit moins dramatique que prévue ! » J.B.



L'Avenir - Local: Luxembourg 02/06/2021, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Luxembourg

